

L'an deux mille vingt, le 30 juillet à 18h30, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle polyvalente à Champagnat-le-Jeune (63580), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

Objet : Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2019

Annexe(s) : comptes de gestion

Date de convocation : 24 juillet 2020

Date d'affichage du compte-rendu : 5 août 2020

Secrétaire de séance : SERRA Pierre

Rapporteur : COSTON David

Nombre de conseillers

En exercice : 120

Présents : 100

- Titulaires : 93

- Suppléants : 7

Absents ayant donné pouvoir : 16

Absents excusés : 4

Votants : 116

PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (100)

ADMIRAT Nadine

AIGOUY Thierry

PELISSIER Didier (S)

ARCHIMBAUD Guy

ARNAULT Lionel

MERCIER Pascal (S)

BARDY André

BARRAUD Bertrand

BARTHOMEUF Serge

BASTIEN Gérard

BERNARD Jean-Paul

BERTHELOT Pascal

BESSEYRE Fabien

BESSON Jean-Louis

BŒUF Nicole

BOISTARD Philippe

BOURG François

BRUN Pascale

BRUNEL Séverine

CHABAUD Christelle

CHABRILLAT Frédéric

CHALLET Vincent

DELMASTRO Philippe (S)

CORRE Jean-Marie

CORREIA Emmanuel

COSTE Yves

COSTON David

COUDUN Valérie

CREGUT François

CROZE Yves-Serge

DABERT Jean-Claude

DRUELLE Jean-Claude

DUBOST Philippe

DUTHEIL Nathalie

FANJUL José

FERRARIS Nathalie

FERREIRA Fernando

FOUCAULT Marie-Françoise

MAISONNEUVE Alain (S)

GARNAVAULT Philippe

GAUDRIAULT Damien

GILBERT Odile

GONTHIER Emmanuel

GOUSSARD Bérengère

GOYON Guy

GUILLAUME Julien

HERBST Nadine

HOSMALIN Marc

JAFFEUX Sébastien

JEANMOUGIN Isabelle

KINDT Patrick

LABUSSIÈRE Jean-Marc

LAGARDE Maguy

LAMOUREUX Jean-François

LAVILLE Philippe

LEGENDRE Denis

LEROY Véronique

LIGNIERE Frédéric

LIVET Bertrand

MAHINC Didier

MALORON Annie

MARIANY Marie-Line

MASSARDIER Marie-Laure

MEALLET Roger-Jean

MERLEN Bernard

METEIGNIER Stéphane

NICOLLET Michel

LEVEZAC Jean (S)

PAGESSE Pierre

PELISSIER Patrick

PELLEGRINELLI Christophe

PEREIRA-MAURIAT Christine

PILLON Stéphane

POJOLAT Marie

PRADIER Laurent

PRUNIER Jean-Pierre

PUECH David

RAVEL Pierre

RKINA Mohammed

GOMEZ Jean-Marc (S)

ROCHETTE Christophe

ROUX Bernard

RYCKEBOER Christian

SABATIER Gilles

SAUVANT Jean-Pierre

BRUN Claudine (S)

SCHUMACHER Emilie

SERRA Pierre

SUTY Lionel

TEZENAS Olivier

THERME Jacques

THEVENET Emilie

TINET Georges

TOURLONIAS Vincent

TREHIN Anne-Marie

TRILLEAUD Eric

VARISCHETTI Martine

VEZON Christophe

WALTER Christian

ZANIN Nathalie

ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (7) ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier) ; BARBET Laurent (MERCIER Pascal) ; CHASSANG Jean-Pierre (DELMASTRO Philippe) ; FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain) ; NUÑEZ-ORTIN Aurélia (LEVEZAC Jean) ; ROCHE Roger (GOMEZ Jean-Marc) ; SAUX Marie-Pierre (BRUN Claudine).

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (16) ALBARET Christophe à PILLON Stéphane ; BRONNER Ulrich à NICOLLET Michel ; BRUNETTI Graziella à COSTON David ; COLLET Jean-Pierre à VARISCHETTI Martine ; COSTON Marie à SERRA Pierre ; DENAIVES Catherine à BESSEYRE Fabien ; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette à BRUN Pascale ; DESVIGNES Jean à JEANMOUGIN Isabelle ; JAFFEUX Ophélie à CHALLET Vincent ; LE MARREC Laurys à GUILLAUME Julien ; LENEGRE Jean-Louis à PELISSIER Patrick ; LLONG Lucie à MEALLET Roger-Jean ; MONTMORY Dominique à NICOLLET Michel ; PETEILH Sandra à BARRAUD Bertrand ; SALVINI Luc à VARISCHETTI Martine ; SUIDUREAU Carine à BŒUF Nicole.

ABSENTS EXCUSES : (4) CHANIMBAUD Lionel ; DUBESSY Florence ; GREGOIRE Nathalie ; MOREL Jacques.

*

LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Le Trésorier Municipal d'Issoire a communiqué à API les comptes de gestion 2019 des différents budgets de la collectivité.

Le comptable public a bien repris dans ses écritures les montants des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2018, ceux de tous les titres de recettes émis et ceux de tous les mandats de paiement ordonnancés, et il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Vous trouverez, ci-dessous, les résultats de l'exercice 2019 de chacun des budgets d'API actifs l'an passé, et les résultats cumulés.

	Budgets	Résultats antérieurs		Affectation Invest	Résultats de l'exercice		Résultats de Clôture	
		Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Général	Budget Principal	4 490 323,99	4 407 981,55	-455 684,51	1 593 864,19	-2 480 085,99	5 628 503,67	1 927 895,56
	Immobilier d'Entreprises	47 954,93	-97 597,03	0,00	77 001,01	111 858,86	124 955,94	14 261,83
Economie et Services	Multi-Services	76 663,41	-406 737,13	-76 663,41	115 351,99	266 391,22	115 351,99	-140 345,91
	Pôle Commercial Auzat	0,00	0,00	0,00	0,00	-51 360,68	0,00	-51 360,68
	Maison Médicale Champeix	0,00	-145 015,01	0,00	0,00	-672 704,66	0,00	-817 719,67
	PIT Lavaur La Béchade	0,00	-315 738,09	0,00	0,00	-219 604,72	0,00	-535 342,81
	Les Chambettes	0,00	-469 221,57	0,00	1 498,20	-26 136,45	1 498,20	-495 358,02
	Les Rivalets	40,00	179 707,49	0,00	-40,00	17 941,23	0,00	197 648,72
Zones d'Activités et Lotissements	Le Broc	0,00	-29 286,66	0,00	0,00	-6 981,85	0,00	-36 268,51
	Perrier	0,00	368 009,55	0,00	0,00	0,00	0,00	368 009,55
	Coudert	0,00	-592 978,84	0,00	0,00	-11 090,17	0,00	-604 069,01
	Les Coustilles	18 988,85	346 666,66	0,00	0,00	-43 767,09	18 988,85	302 899,57
	Pré Chavroche	0,00	-71 970,53	0,00	0,00	-22 153,59	0,00	-94 124,12
	Ludesse	0,00	-25 569,95	0,00	0,00	-5 466,41	0,00	-31 036,36
	La Maze	0,00	-98 717,22	0,00	0,00	46 158,00	0,00	-52 559,22
	Fontchoma	0,00	0,00	0,00	0,00	-245 700,00	0,00	-245 700,00
Social	SSIAD	75 034,84	34 896,48	0,00	-48 418,56	2 709,14	26 616,28	37 605,62
	SAAD	-909 911,31	103 559,57	0,00	-456 609,51	1 281,00	-1 366 520,82	104 840,57
	TOTAUX CONSOLIDES API	3 799 094,71	3 187 989,27	-532 347,92	1 282 647,32	-3 338 712,16	4 549 394,11	-150 722,89

Ces résultats sont en tous points conformes à ceux des comptes administratifs qui vous seront présentés dans le rapport qui suit.

ENTENDU le rapport de présentation ;

*

CADRE REGLEMENTAIRE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

VU l'arrêté préfectoral n° 19-02358 en date du 31 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1^{er} janvier 2020 ;

VU la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président l'Agglo Pays d'Issoire ;

CONSIDÉRANT que pour la commune d'Esteil une délégation spéciale a été mise en place par le préfet faute de candidat aux élections municipales ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la délégation spéciale mise en place pour la commune d'Esteil, le Président de cette délégation ne peut avoir voix délibérative et qu'à ce titre le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire comprend 120 délégués au lieu de 121 initialement ;

*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

Votants : 116

- Pour : 116
- Contre : 0
- Abstentions : 0

- **De déclarer que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2019 par le trésorier municipal d'Issoire, joints en annexe à la présente, n'appellent aucunes observations, ni aucunes réserves ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à viser et certifier conformes les comptes de gestion 2019 du budget principal d'API et de ses budgets annexes.**

*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,
Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le *04/08* /2020

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le *04/08* /2020